

Incidence de la pandémie du COVID-19 sur l'endettement des PME camerounaises

Impact of the COVID-19 pandemic on the indebtedness of Cameroonian SMEs

GUETSOP SATEU FABRICE ARNAUD

Enseignant chercheur

Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC)

Université de Douala

Cameroun

fguetsop@yahoo.com

Date de soumission : 19/03/2023

Date d'acceptation : 26/04/2023

Pour citer cet article :

GUETSOP SATEU F.A. (2023) « Incidence de la pandémie du COVID-19 sur l'endettement des PME camerounaises », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 6 : Numéro 2 » pp : 465 - 480

Résumé

Suite au confinement imposé par les autorités camerounaises après la contamination de certaines personnes par le Coronavirus, plusieurs entreprises en général et PME en particulier ont connu de grandes difficultés dues à une cessation partielle ou totale de leurs activités. Cette crise sanitaire résultant de la pandémie de covid-19, qui a contraint près de la moitié de la population mondiale à prendre certaines mesures de protection pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, a inévitablement conduit à une réorganisation des tâches dans les entreprises. Ainsi, cette étude a pour objectif d'évaluer l'incidence de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises. A travers des analyses statistiques et économétriques effectuées sur un échantillon de 380 PME camerounaises, les résultats obtenus mettent en évidence l'influence significative de la pandémie du covid-19 sur le meilleur développement des activités des PME camerounaises. Ceci suggère que le gouvernement camerounais et/ou les partenaires financiers devraient apporter une aide financière aux PME afin de rétablir les difficultés de trésorerie dues à la pandémie du covid-19.

Mots clés : pandémie ; endettement ; covid-19 ; confinement ; PME.

Abstract

Following the confinement imposed by the Cameroonian authorities after the contamination of certain people by the Coronavirus, several companies in general and SMEs in particular have experienced great difficulties due to a partial or total cessation of their activities. This health crisis resulting from the covid-19 pandemic, which forced almost half of the world's population to take certain protective measures for several weeks or even months, inevitably led to a reorganization of tasks in companies. Thus, the objective of this study is to evaluate the impact of the covid-19 pandemic on the indebtedness of Cameroonian SMEs. Through statistical and econometric analyses carried out on a sample of 380 Cameroonian SMEs, the results obtained highlight the significant influence of the covid-19 pandemic on the better development of Cameroonian SMEs' activities. This suggests that the Cameroonian government and/or financial partners should provide financial assistance to SMEs in order to alleviate the cash flow difficulties caused by the covid-19 pandemic.

Keywords: pandemic; indebtedness; covid-19; containment; SMEs.

Introduction

Depuis les premières infections à Wuhan, en Chine, le covid-19 a continué à se propager dans le monde entier. Selon les simulations du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance économique mondiale sera nettement insuffisante et l'économie mondiale enregistrera des résultats négatifs dès le premier semestre de 2020. Cette crise sanitaire mondiale entraînera des mesures d'endiguement partiel ou total, des fermetures de frontières terrestres, maritimes et aériennes, des fermetures d'entreprises et des restrictions d'activités commerciales importantes dans certains pays plus développés aux moins développés, avec de graves conséquences négatives sur leur activité économique globale.

Le Cameroun n'étant pas épargné par la pandémie du covid-19, de nombreuses entreprises ont été fragilisées. Selon les études menées par le Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM), sur plus de 250 entreprises enquêtées entre le 22 mai et le 22 juin 2020, soit 25% des grandes entreprises et 75% des PME, il ressort que l'incidence de la pandémie du covid-19 a brutalement touché 61,5% des entreprises et laissé environ 10,8% des entreprises quelle que soit leur taille. Une analyse attentive des conséquences de cette pandémie révèle que les secteurs les plus touchés sont : l'hébergement et la restauration (88,9%), l'agroalimentaire (80,0%), les services financiers et les assurances (71,4%) et les services informatiques et de télécommunications (70,0%).

L'objectif des institutions financières est d'accorder des crédits aux particuliers afin qu'ils puissent développer leurs activités en toute sérénité. L'arrivée du nouveau virus covid-19 a cependant créé une situation inconfortable pour les entreprises. Cela a conduit de nombreuses entreprises à verrouiller et à arrêter presque toutes leurs activités (Nsoe & Abomo, 2021 ; Dinar & Berrahma, 2023 ; Hilmi & Charani, 2023).

Les problèmes liés à l'accès au financement demeurent l'un des principaux obstacles à la création, à la durabilité et au développement des PME innovantes en particulier. La crise sanitaire du covid-19 pose d'énormes difficultés aux PME pour pouvoir mener sereinement leurs activités. En conséquence, ces PME et de nombreux entrepreneurs sont confrontés à un double problème : une déroute spectaculaire de la sollicitation de biens et de services, suivie d'un resserrement des conditions de crédit qui affecte gravement leur trésorerie.

Si la structure de financement, et plus particulièrement le taux d'endettement d'une entreprise, est influencée par de nombreux facteurs, sa taille, sa croissance, son secteur d'activité ou ses garanties sont des exemples de facteurs qui peuvent influencer le taux d'endettement d'une entreprise (Laura, 2015). Il est donc plus difficile pour les petites entreprises ayant moins de

garanties d'emprunter, surtout si l'environnement économique n'est pas favorable. Plus une entreprise doit fournir de garanties aux banques, plus elle a de chances de pouvoir s'endetter.

Parlant d'endettement, Traoré (2005) le définit théoriquement comme l'ensemble des aides demandées par un gouvernement à des partenaires (bilatéraux, multilatéraux, institutions financières, marchés financiers, etc.) pour financer des actions de développement qui ne pourraient être couvertes par le budget national.

Pour Honoré et Royer (2003), l'endettement de l'entreprise correspond à l'ensemble des capitaux apportés par ses partenaires financiers, industriels ou commerciaux et qu'elle utilise pour ses investissements en immobilisations et son besoin en fonds de roulement (BFR). L'analyse de l'endettement repose sur des distinctions entre dettes à long et à court terme, à durée limitée ou illimitée, d'exploitation ou financière (Abor, 2007 ; Colot, et al., 2010).

L'objectif poursuivi par cette étude est d'évaluer l'effet du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises. Au regard de ce moment quelque peu inquiétant sur l'avenir de l'actualité de la PME, la présente étude se focalisera sur la question suivante : quelle est l'incidence la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises ?

Afin de répondre à notre question de recherche formulée ci-dessus, nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive, car elle consiste à formuler une hypothèse de recherche afin d'en déduire les conséquences futures observables, ainsi que les conséquences passées, question d'en ressortir sa validité. Grâce aux analyses statistiques et économétriques menées sur un échantillon de 380 PME camerounaises, les résultats obtenus mettent en évidence l'influence significative du covid-19 sur le meilleur développement des activités des PME camerounaises. Dans cet article, nous examinerons la revue de la littérature et le développement de l'hypothèse d'une part, et la validation empirique dans le contexte camerounais d'autre part, concernant le lien entre la pandémie de covid-19 et l'endettement des PME.

1. Pandémie du Covid-19 et endettement des PME : revue de la littérature et formulation de l'hypothèse

Une crise sanitaire est une épidémie qui se propage au-delà d'une vaste zone géographique et affecte ensuite un pourcentage très élevé de personnes : parmi plusieurs éléments qui transforment une pathologie en pandémie, il est important d'analyser la période d'incubation avant les premières manifestations de la maladie, la période avant la phase contagieuse, l'intensité de la contagiosité du facteur biologique, le niveau d'immunité de la population et la manière dont le virus est transmis (Nkoa, 2020).

Pour éviter la contagion à covid-19, plusieurs mesures ont été prises à cet effet : la fermeture des frontières ; les mesures barrières ; le port de masque ; la distanciation sociale ; le travail à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ; le confinement ; etc.

Selon Ntererwa et Lukundji (2020), le levier financier fait référence à l'influence de la structure financière sur la rentabilité des fonds propres de l'entreprise. A propos de quelques conditions présentes, le recours à l'endettement peut augmenter la rentabilité des capitaux propres par un effet dit « *de levier* ». Il est donc nécessaire de faire apparaître le pourcentage de rentabilité des fonds propres qui résulte de l'activité économique de l'entreprise (ROI) et celui qui est imputable au choix de financement de l'entreprise (effet de levier financier). Rappelons que l'effet de levier peut être défini comme l'influence positive que l'utilisation judicieuse de la dette peut avoir sur la rentabilité financière de l'entité (entreprise). Ainsi, l'effet de levier est d'autant plus intéressant que le ratio dettes/fonds propres (*nommé Gearing ratio*), amplifie le différentiel de rentabilité de l'entreprise, c'est-à-dire rentabilité économique – coût de la dette (Modigliani & Miller, 1958).

De plus, il apparaît qu'à long terme, seule une rentabilité économique suffisante garantit un degré de rentabilité des fonds propres satisfaisant, car si les dettes engagées pour l'investissement coûtent moins cher (taux d'intérêt) qu'elles ne rapportent (rentabilité économique), la rentabilité financière est influencée à la hausse. Si, en revanche, une entreprise peut s'endetter à un coût de 6% et que, grâce à ce financement, son activité se développe et qu'elle atteint une rentabilité de 9%, alors l'effet de levier se présente de manière positive (Modigliani & Miller, 1958).

Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un effet de massue. Le bien-fondé de l'effet de levier est donc d'identifier l'origine de la rentabilité des fonds propres, de savoir s'il est question d'une architecture financière propice ou d'une réelle performance opérationnelle voire économique résultant d'une exploitation idéale des moyens de production (Modigliani & Miller, 1958 ; Stiglitz, 1972). De ce qui précède, il faut retenir que si l'endettement peut être considéré comme une source d'amélioration de la rentabilité des capitaux propres, il n'est pas exclu qu'il puisse également être considéré comme une source d'affaiblissement de la solvabilité de l'entreprise, voire de mise en péril de la continuité de son exploitation.

Pour rappel, plus une entreprise fournit de garanties aux banques pour l'accès au crédit, plus elle a de chances de pouvoir s'endetter.

Dès lors, le concept d'endettement évoque un moment marqué par une accumulation de dettes (Imane, 2016). Dans l'univers des affaires, l'endettement est parfois lié aux investissements opérés, qui nécessitent un certain montant de dettes financières (Modigliani & Miller, 1958 ; Laura, 2015). La dette peut être obtenue par le biais de prêts ou de crédits bancaires (Stiglitz, 1972). Les PME ont largement recours à l'endettement en dépit des moyens visant à simplifier leur accès aux marchés des capitaux.

A partir des travaux menés par Modigliani et Miller (1958), le problème de la dette a fait l'objet de nombreuses discussions théoriques et études empiriques. La théorie de l'arbitrage constitue l'un des principaux axes de progrès de cette école, dite néoclassique. L'analyse de cette théorie permet d'identifier le raisonnement suivant : l'entreprise renouvelle les capitaux propres en dettes ou les dettes en capitaux propres jusqu'au point où cette valeur de l'entreprise est poussée au maximum.

Considérons une entreprise qui utilise un niveau d'endettement plus élevé afin de réduire ses dépenses en fonds propres et donc d'augmenter sa valeur (Laura, 2015). Notons que le ratio d'endettement, d'après la théorie de l'arbitrage (ou trade-off), est celui qui permet d'établir un équilibre des avantages fiscaux de toute dette supplémentaire (rente perpétuelle provenant des économies d'impôts) et les coûts d'un éventuel tourment financier (coûts de faillite causés par la dette). Nous avons : $VDE = VDNE + TD - VCF$, où VDE = Montant de l'entreprise endettée ; $VDNE$ = Montant de l'entreprise non endettée ; TD = Economies d'impôts et VCF = Valeur des coûts de faillite.

L'analyse de l'effet de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME a jusqu'à présent reçu relativement peu d'attention empirique. Dans ce sens, de nombreuses études existantes se sont d'abord concentrées sur les mécanismes numériques dans la gestion de la pandémie du nouveau virus (covid-19) et les défis pour réduire la fracture numérique dans le monde (Thiam et Ndiaye, 2020) ; sur les effets de débordement de la crise sanitaire (Oudda, et al., 2020). Les autres traitent de l'aspect de la crise sanitaire et/ou financière soit sur le rationnement du crédit soit sur le comportement des intermédiaires financiers (Achibane & Chakir, 2019 ; Hervé, 2010 ; Aissata, 2012 ; Akilimali, et al., 2020). D'où l'absence quasi-totale d'études sur l'incidence de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises.

Cette étude vise à évaluer l'incidence de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises. Pour apporter une réponse à notre question de recherche *supra*, nous nous sommes appuyés sur une hypothèse de recherche.

Hypothèse : La pandémie du covid-19 aurait une influence positive sur l'endettement des PME camerounaises.

2. Pandémie du covid-19 et endettement des PME : validation empirique dans le contexte camerounais

Dans cette section, nous allons d'abord décrire l'échantillonnage, puis la procédure de collecte des données, ensuite définir les variables retenues pour l'étude et enfin préciser la méthode d'estimation sélectionnée.

2.1. Echantillonnage et collecte des données

La population de cette étude est composée des Petites et Moyennes Entreprises (PME) camerounaises. La définition officielle de la PME dans le contexte camerounais ressort de la loi n°2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME. Ce texte fixe des références qui permettent de répartir les entreprises en différents groupes : Très Petite Entreprise (TPE) ; Petite Entreprise (PE) et Moyenne Entreprise (ME). Selon ces références, le groupe des PME comprend les entreprises dont l'effectif permanent est compris entre 21 et 100 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxe ne dépasse pas trois (03) milliards de francs CFA.

Tableau N°1 : Classement par région des 380 PME de l'échantillon de l'étude

Regions	Littoral	Centre	Ouest	Adamaoua	Nord	Est	Total
Questionnaires administrés	150	120	41	35	37	34	417
Questionnaires reçus	140	114	39	34	35	33	395
Questionnaires exploitables	135	112	38	32	33	30	380

Source : De l'auteur à partir de l'enquête

Les PME camerounaises étant nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire, l'échantillon de convenance a été utilisé dans cette étude car il s'agit d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste qui permet d'obtenir une certaine représentativité de la population étudiée (Thiéart et Coll, 2003).

Pour la collecte des données, nous avons utilisé un questionnaire de recherche administré aux dirigeants des PME camerounaises. Nous avons sélectionné les régions de : Littoral ; Centre ; Ouest ; Adamaoua ; Nord et Est pour la distribution du questionnaire de recherche. L'enquête

ayant débuté en mai 2020, a pris fin en décembre de la même année. Sur les quatre cent dix-sept (417) questionnaires proposés aux dirigeants de PME de manière aléatoire, seuls trois cent quatre-vingt-quinze (395) nous ont été transmis, soit un taux de retour de 94,72%. Sur ce nombre, vingt-deux (22) questionnaires ont dû être écartés pour de nombreuses raisons (indéchiffrable, incompréhensible, etc.). Il est clair que 96,20% des questionnaires qui sont arrivés à notre disposition étaient utilisables. En somme, 380 PME appartenant au secteur : primaire ; secondaire et tertiaire ont été validées dans le cadre de notre étude.

2.2. Définitions et mesures des variables

Nous avons utilisé certaines variables pour analyser le lien entre la pandémie du covid-19 et l'endettement des PME camerounaises. Des variables de contrôle ont également été introduites pour vérifier la relation existante entre la pandémie du covid-19 et ces variables de contrôle.

2.2.1. La variable endogène

La pandémie du covid-19 est la variable dépendante. La mesure de cette variable est évaluée à travers la vitesse des ventes des PME. Cette variable est binaire et prendra la valeur 1 dans l'étude si la célérité des ventes des PME augmente pendant la pandémie du covid-19 et 0 sinon.

2.2.2. La variable exogène

L'endettement (X_1) des PME est la variable indépendante. Elle est quantitative et reflète l'importance des capitaux externes retenus par les créanciers de l'entreprise. Pour cette étude, et selon Cassar et Holmes (2003), l'endettement des PME est mesuré par les dettes à courte période, c'est-à-dire à court terme (DCT) sur le total du bilan de l'entreprise (DCT/Total bilan).

2.2.3. Les variables de contrôle

Nous avons retenue trois (03) variables de contrôle à savoir : l'âge de la PME ; le secteur d'activité ; et le réseau dirigeant-actionnaires / propriétaires.

- **L'âge de la PME (X_2)**, est une variable quantitative et est mesurée par le Logarithme Népérien de l'âge de la PME exprimé en nombre d'années (M'hamid, et al., 2011).
- **Le secteur d'activité (X_3)**, est une variable dichotomique qui prend la valeur de 1 si la PME opère dans un secteur de haute technologie et 0 sinon (Amal & Faten, 2010).

- **Le réseau dirigeant-actionnaire / propriétaire (X_4)**, est une variable dichotomique qui prend la valeur de 1 si le dirigeant appartient aux mêmes réseaux religieux, culturels et professionnels que le propriétaire ou actionnaires et 0 sinon (Moungou & Niyonsaba, 2015).

Tableau N°2 : Présentation des variables sélectionnées pour l'étude

Variabiles	Abréviations	Mesures des variables
La pandémie du covid-19	Y	Variable binaire et prendra la valeur 1 dans l'étude si la célérité des ventes des PME augmente pendant la pandémie du covid-19 et 0 sinon.
L'endettement des PME	X_1	L'endettement des PME est mesuré par les dettes à courte période, c'est-à-dire à court terme (DCT) sur le total du bilan de l'entreprise (DCT/Total bilan).
L'âge de la PME	X_2	Variable quantitative mesurée par le Logarithme Népérien de l'âge de la PME exprimé en nombre d'années.
Le secteur d'activité	X_3	Variable dichotomique qui prend la valeur de 1 si la PME opère dans un secteur de haute technologie et 0 sinon.
Le réseau dirigeant-actionnaires / propriétaires	X_4	Variable dichotomique qui prend la valeur de 1 si le dirigeant appartient aux mêmes réseaux religieux, culturels et professionnels que le propriétaire ou actionnaires et 0 sinon.

Source : De l'auteur à partir de la littérature

2.3. Modèle économétrique

Pour notre étude, nous avons utilisé le modèle de régression logistique. Le choix de ce modèle est justifié par le fait que la variable Y à prédire est dichotomique (1 ou 0) et non continue. Le point le plus distinctif de cette régression est le fait que la relation entre les variables prévisionnelles, $X_1, X_2, X_3, \dots, X_n$ et la variable Y à prédire est non linéaire. L'analyse de la régression logistique permet de prédire la probabilité d'appartenance à un groupe en utilisant la méthode du maximum de vraisemblance, car elle fournit des meilleurs estimateurs lorsque la distribution des perturbations est connue. L'utilisation du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences) version 20, sera utile pour l'analyse des données recueillies. Ainsi, le modèle de recherche ci-dessous est sélectionné.

Modèle : test du lien entre la pandémie du covid-19 (corona virus) ; l’endettement des PME et les variables de contrôle.

Comme notre modèle de régression logistique comporte plusieurs prédicteurs, il est donc formulé comme suit :

$$P(Y) = \frac{e^{(\alpha_0 + \alpha_1 X_1 + \alpha_2 X_2 + \alpha_3 X_3 + \alpha_4 X_4)}}{1 + e^{(\alpha_0 + \alpha_1 X_1 + \alpha_2 X_2 + \alpha_3 X_3 + \alpha_4 X_4)}} \text{ ou } P(Y) = \frac{1}{1 + e^{-(\alpha_0 + \alpha_1 X_1 + \alpha_2 X_2 + \alpha_3 X_3 + \alpha_4 X_4)}}$$

Où :

P(Y) est la probabilité que Y arrive ;

e est la base des logarithmes naturels ;

Y = La pandémie du covid-19 ; α_0 = La constante ; X_1 = L’endettement ; X_2 = L’âge de la PME ; X_3 = Le secteur d’activité ; X_4 = Le réseau dirigeant-actionnaires / propriétaires.

Les coefficients $\alpha_0, \alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \alpha_4$ représentent la constante et la combinaison linéaire des prédicteurs.

2.4. Présentation et interprétation des résultats

L’objectif ici est de présenter, d’une part, la matrice de corrélation entre la variable dépendante et les variables exogènes, et d’autre part, les résultats de la régression logistique entre la variable dépendante et les variables exogènes.

Tableau N°3 : Matrice de corrélation entre les variables de l’étude

			Y	X1	X2	X3	X4
Spearman's rho	Y	Correlation Coefficient	1,000	,656**	,057	,542**	,511**
		Sig. (2-tailed)	.	,000	,268	,000	,000
		N	380	380	380	380	380
	X1	Correlation Coefficient	,656**	1,000	-,004	,678**	,642**
		Sig. (2-tailed)	,000	.	,936	,000	,000
		N	380	380	380	380	380
	X2	Correlation Coefficient	,057	-,004	1,000	,066	,074
		Sig. (2-tailed)	,268	,936	.	,197	,151
		N	380	380	380	380	380
	X3	Correlation Coefficient	,542**	,678**	,066	1,000	,947**
		Sig. (2-tailed)	,000	,000	,197	.	,000
		N	380	380	380	380	380
	X4	Correlation Coefficient	,511**	,642**	,074	,947**	1,000
		Sig. (2-tailed)	,000	,000	,151	,000	.
		N	380	380	380	380	380

** . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Source : De l’auteur à partir de la littérature

Le tableau ci-dessus nous montre qu’il existe une corrélation positive et significative au seuil de 1% entre la pandémie du covid-19 (coronavirus) et l’endettement des PME camerounaises. De même, il existe une corrélation positive et significative au seuil de 1% entre le secteur

d'activité et la crise sanitaire covid-19, et une corrélation positive et significative au seuil de 1% avec réseau dirigeant-actionnaire / propriétaire.

Tableau N°4 : Variable dans l'équation

		B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp(B)
Step 1 ^a	X1	2,762	,360	59,011	1	,000	15,828
	X2	,201	,152	1,743	1	,187	1,222
	X3(1)	-1,386	1,001	1,916	1	,166	,250
	X4(1)	,334	1,000	,112	1	,738	1,397
	Constant	-1,115	,408	7,476	1	,006	,328

a. Variable(s) entered on step 1: X1, X2, X3, X4.

Source : De l'auteur à partir de la littérature

Notre modèle de régression tel que nous l'avons évoqué *supra* est le suivant :

$$P(Y) = \frac{1}{1 + e^{-(-1,115 + 2,762 X_1 + 0,201 X_2 - 1,386 X_3 + 0,334 X_4)}}$$

Où :

P(Y) est la probabilité que Y arrive ;

e est la base des logarithmes naturels ;

Y = La pandémie du covid-19 ; α_0 = La constante ; X_1 = L'endettement ; X_2 = L'âge de la PME ; X_3 = Le secteur d'activité ; X_4 = Le réseau dirigeant-actionnaires / propriétaires.

Nous avons effectué une régression logistique binaire sur l'incidence de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises. Les résultats obtenus à partir de cette régression exposent que la crise sanitaire du covid-19 a une influence positive et significative sur l'endettement des PME camerounaises, d'où la validation de notre hypothèse de recherche : « *la pandémie du covid-19 a une influence positive sur l'endettement des PME camerounaises* ». De ce qui précède, les résultats de cette étude nous rappellent que la crise sanitaire du covid-19 a provoqué un certain nombre de problèmes qui ont empêché les entreprises de fonctionner efficacement (Balla & Abouzaid, 2021 ; Amine & Moubtahij, 2022 ; Bouhrara & Jamal, 2023). Ces problèmes sont les suivants : fermeture des frontières ; confinement ; mesures barrières ; port du masque ; distanciation sociale ; travail à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication ; etc.

Nos résultats vont dans le sens de ceux trouvés par Ntererwa et Lukundji (2020), qui prouvent que l'avènement de la pandémie du covid-19 a conduit les dirigeants propriétaires de PME à recourir à l'endettement afin de faire face à certaines variations liées à leur activité professionnelle.

Ces résultats montrent que malgré la pandémie du covid-19, les PME camerounaises ont rencontré d'énormes difficultés pour rembourser leurs dettes auprès des institutions financières, qui ne sont malheureusement pas contractuelles.

Suite à cette situation de crise sanitaire covid-19, les PME qui ont été obligées de respecter les mesures barrières en fermant leurs activités, notamment : bars, restaurants, salles de fêtes, etc., et ayant le crédit en cours, nous ont montré qu'elles avaient été obligées de liquider certains de leurs actifs pour rembourser le crédit afin d'éviter les fortes répressions.

Quant aux autres variables (l'âge de la PME ; le secteur d'activité ; et le réseau dirigeant-actionnaires / propriétaires), on constate que la pandémie du covid-19 n'a pas d'influence significative sur elles.

Conclusion

En définitive, cette étude avait pour objectif d'évaluer l'incidence de la pandémie du covid-19 sur l'endettement des PME camerounaises. A travers des analyses statistiques et économétriques effectuées sur un échantillon de 380 PME camerounaises, les résultats obtenus montrent une influence positive et significative de la pandémie du covid-19 sur le meilleur développement des activités des PME camerounaises. D'où l'acceptation de notre hypothèse de recherche.

Ainsi, les résultats obtenus de cette étude révèlent que la crise sanitaire du covid-19 a engendré plusieurs problèmes qui ont empêché de nombreuses entreprises d'évoluer comme elles l'auraient dû : mesures barrières ; port de masques ; confinement ; distanciation sociale ; fermeture des frontières ; etc.

A travers cette étude nous pouvons suggérer aux institutions financières, après avoir constaté le retard dans le remboursement des crédits octroyés aux PME, d'utiliser certaines stratégies pour les amener à être plus solvables.

Si, malgré cela, rien n'est payé, elles doivent prendre des mesures de recouvrement plus efficaces, comme l'envoi de rappels ou le recours à des services de recouvrement externes. S'il n'y a toujours pas de preuve de bonne foi, ces institutions financières doivent prendre des mesures juridiques plus contraignantes.

En réponse aux solutions apportées aux questions ci-dessus, les principales limites qui ressortent de cette étude concernent la régularité, la sincérité mais aussi la transparence des informations fournies, surtout dans un pays d'Afrique subsaharienne comme le Cameroun où la rétention d'informations comme secret d'affaires est de rigueur.

En termes d'implications managériales, il serait intéressant que les pouvoirs publics accordent davantage de subventions aux PME pendant cette période de crise sanitaire du covid-19. Ainsi, l'Etat devrait envisager une politique de soutien aux PME en les exonérant d'impôts et taxes en raison de la crise sanitaire du covid-19. Le gouvernement camerounais devrait également répondre à certaines mesures visant à soutenir les ventes et à lutter contre l'épuisement du fonds de roulement des PME, puis améliorer l'accès des PME à la liquidité, et enfin aider les PME à maintenir leur niveau d'activité.

Pour les recherches futures, nous espérons que certaines pistes restent à explorer. Parmi celles-ci, une étude comparative de l'effet du covid-19 sur l'endettement des PME dans d'autres pays africains et de pouvoir comparer les différents résultats obtenus d'un contexte d'étude à l'autre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abor, J. (2007), « Debt Policy and Performance of SMEs: Evidence from Ghanaian and South African Firms », *Journal of Risk Finance*, 8(4), 364-379.
- Achibane, M. & Chakir, C. (2019), « L'impact de la crise financière sur le comportement des intermédiaires financiers-Entre l'approche conventionnelle et l'approche participative », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(9), 627-653.
- Aissata, M. (2012), *La crise financière est-elle un rationnement du crédit au Sénégal ? Mémoire de DEA*, Université de Franche-Comte Besancon.
- Akilimali, N. J. & Kalimu, L. V. (2020), « Incidence de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'endettement des Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Bukavu », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 1(2), 230-247.
- Amal, H. & Faten, L. (2010), « La transparence de l'entreprise et la structure de propriété : cas des entreprises françaises », *Crises et nouvelles problématiques de la valeur*, Nice, 1-29.
- Amine, A & Moubtahij, K. (2022), « Impact de la pandémie de la Covid-19 sur la santé mentale des professionnels de santé Cas du CHU de Fès », *Revue Internationale du Chercheur*, 3(4), 258-281.
- Balla, M. & Abouzaid, B. (2021), « L'impact de la crise Covid-19 sur les banques participatives au Maroc et les mesures de relance », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 5(3), 336- 343.
- Bouhrara, A. et Jamal, Y. (2023), « Evaluation de l'impact socio-économique de la pandémie Covid-19 sur la croissance des PME des zones industrielles de la province Nouaceur », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(3), 238-254.
- Cassar, G., & Holmes, S. (2003), « Capital structure and financing of SMEs: Australian evidence », *Accounting & Finance*, 43(2), 123-147.
- Colot, O., Croquet, M. & Pozniak, L. (2010), « Déterminants des choix de financement et profils de PME », *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 23(1), 97-115.
- Dinar, B. & Berrahma, N. (2023), « Politiques publiques et économie informelle au Maroc à l'ère du Covid-19 : enjeux et perspectives », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(1), 371-397.
- Hervé, A. (2010), *L'impact de la crise sur le rationnement du crédit des PME françaises*, cahier de recherche de DRM, numéro 6.

Hilmi, F. & Charani, E. (2023), « Effets du télétravail sur la qualité de vie au travail des collaborateurs à l'ère du Covid-19 : Cas d'une entreprise marocaine », *Revue Internationale du chercheur*, 4(1), 666-690.

Honoré, L. & Royer, Y. (2003), *Dictionnaire de la finance d'entreprise*, Editions Belin, Paris, 208 P.

Imane, R. (2016), *Explication du recourt à l'endettement financier : cas des PME marocaines*, Thèse de Doctorat, Groupe ISCAE.

Laura, N. (2015), *Facteurs explicatifs de l'endettement des PME belges : étude empirique sur données de panel*, Mémoire de DEA, Université Catholique de Louvain.

M'hamid, I., Hachana, R. & Omri, A. (2011), « Diversité genre dans le conseil d'administration et performance des entreprises tunisiennes cotées », *Global Journal of Management and Business Research*, 11, 93-101.

Moungou Mbenda, S.P. & Niyonsaba Sebingunda, E. (2015), « Efficacité des mécanismes de gouvernance des PME : Une évaluation empirique en contexte camerounais », *Revue internationale PME*, 28 (1), 1-30.

Modigliani, F. & Miller, M. H. (1958), « The cost of capital, corporation finance and the theory of investment », *The American Economic Review*, 48 (3), 261–297.

Nkoa, C. A. (2020), *Stimulants organisationnels et RH engagées : analyse des enjeux dans le secteur public hospitalier en contexte de crise covid-19*, in *Épidémiologie de l'économie et confinement de l'organisation*, Chapitre 7, Les Presses Universitaires de Yaoundé, Les Puy et RéSFUGE, 113 P.

Nsoe Edoa, P.M. & Abomo Onana, D.C. (2021), « Les caractéristiques du conseil d'administration, du comité d'audit et la création de valeur des banques et des établissements de microfinance camerounais en contexte de Covid-19 », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 5(4), 1-30.

Ntererwa, J.A. & Lukundji, V.K. (2020), « Incidence de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'endettement des Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Bukavu », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 1(2), 230-247.

Oudda, Y., Assaad, I. M., & Bennis, L. (2020), « Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Economie Marocaine », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), 452 – 475.

Stiglitz, J. (1972), « Some Aspects of the Pure Theory of Corporate Finance: Bankruptcies and Takeovers », *The Bell Journal of Economics and Management Science*, 3, 458-482.

Thiam, I. & Ndiaye, S. (2020), « COVID-19 et économie numérique dans le monde : Le pari de la réduction de la fracture numérique », *Revue Internationale du Chercheur*, 1(2), 323 – 341.

Thiétart, R. & Coll. (2003), *Méthodes de recherche en management*, 2ème édition, Dunod, Paris.

Traoré, S. (2005), *Analyse des déterminants de l'endettement public extérieur des PED : Cas du Mali*, Mémoire de Master en Finances Internationales, Université de Ouagadougou (Burkina Faso).